

**ARRÊTÉ DEP-2025-004 PORTANT NOMINATION DU JURY  
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL OPTIQUE LUNETTERIE**

**La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 11 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel Optique Lunetterie ;

**Vu** l'arrêté rectoral DEP-2025-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1 :** Le jury d'admission du baccalauréat professionnel optique lunetterie pour la session 2025 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Valérie PROULLE, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Emmanuelle LASSEQUIN, enseignante

Enseignants :

Madame Johana COHEN  
Monsieur Samuel RACINE

Monsieur Nabil ABDELLI  
Monsieur Jérémie JOUEO

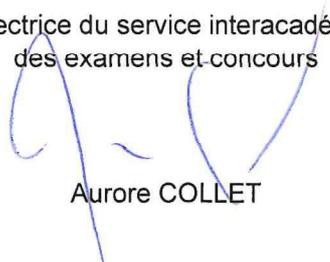
Professionnels :

Madame Charlotte TRAN  
Monsieur Ilanit BOUKOBZA

**Article 2 :** La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours

  
Aurore COLLET